# **Ordonnance de prévention : Teilleur de lin**

Des conseils de prévention vous sont proposés ci-dessous, pour les principales expositions professionnelles potentielles pouvant générer des risques pour la santé (accident ou maladie), dans votre métier.

**Pour votre santé, protégez-vous !**

Protégez-vous des poussières :

* Alerter en cas de dysfontionnement du système d'aspiration
* Mettre en route le système d'aspiration lors de chaque utilisation de machine, même de courte durée
* Ne pas utiliser la soufflette pour nettoyer le poste de travail
* Porter systématiquement un masque de protection respiratoire adapté

Pour éviter les accidents :

* Connaître l'emplacement des extincteurs
* Disposer d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur
* Ne pas conduire sous l'effet de produits modifiant la vigilance
* Porter des vêtements munis de bandes réfléchissantes.
* Respecter les consignes de sécurité des installations électriques
* Respecter les consignes de sécurité et les procédures d'utilisation des machines dangereuses
* Respecter les consignes de sécurité lors de l'utilisation des engins de levage
* Respecter les consignes incendie de l'entreprise
* Respecter les procédures de l'entreprise en cas d'accident
* Respecter les protocoles de chargement et de déchargement.
* Signaler à votre hiérarchie tout défaut de sécurité
* Stocker dans les zones dédiées

Protégez-vous du bruit :

* Porter les protecteurs individuels contre le bruit (PICB) mis à disposition
* Respecter les consignes de lutte contre le bruit

Protégez-vous des TMS :

* Eviter les postures bras en élévation mains au-dessus du plan de l'épaule
* Organiser son poste de travail pour éviter les mouvements extrêmes
* Privilégier le travail à deux, en l'absence d'outil d'aide à la manutention
* Signaler à la hiérarchie toute "inadaptation du poste" (locaux, matériel...)
* Utiliser les aides à la manutention mises à disposition
* Utiliser les réglages du poste de conduite (siège, volant, rétroviseurs...)
* Veiller au bon état des matériels et outils utilisés

Protégez-vous des situations relationnelles ou organisationnelles :

* Consulter la fiche "conseils en cas de travail en horaires décalés"
* Etre attentif à la qualité de la communication au sein de l'équipe
* Signaler à la hiérarchie tout dysfonctionnement organisationnel récurrent et/ou persistant

Protégez-vous des ambiances thermiques inconfortables :

* Respecter le protocole de l'entreprise (forte chaleur ou grand froid)
* Utiliser les équipements de protection individuelle et les vêtements mis à disposition

**Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse**

**Consulter régulièrement dans votre entreprise les informations et formations disponibles en santé et sécurité au travail**

**En cas d'accident, faites le 15**

Fiche Remise par :

Date : 01/07/2025